

# Fiche à l'attention des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS)

## Sollicitation de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19

### *Prévention des risques psychologiques liés à la situation épidémique*

*Les Cellules d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) ont été créées pour prendre en charge les traumatismes psychiques résultant d'événements collectifs. Elles interviennent aussi lors de situations à fort impact émotionnel. Leurs interventions, au plus près de l'événement, visent à prévenir et à traiter les réactions émotionnelles immédiates des personnes impactées et favoriser un premier retour de ce qu'elles ont vécu afin de limiter l'installation de troubles psychiques.*

Dans le cadre de la crise du COVID-19, chaque CUMP de proximité peut être sollicitée par la direction de la structure et intervenir (toujours en lien avec le personnel « psy » dédié sur place le cas échéant):

#### **Pour la souffrance des personnels :**

- Possibilité d'intervention en groupe au sein même de votre structure ou en visioconférence.
- Possibilité de consultation en Individuel, d'évaluation, voire de suivi (dans les locaux de la CUMP, ou en téléconsultation).

#### **Pour la souffrance des familles endeuillées :**

- Possibilité de conseil téléphonique, de consultation individuelle et/ou de proches aidants (dans les locaux CUMP ou en téléconsultation)

#### **Pour les personnes bénéficiant de soins dispensés par la structure et de manière très ponctuelle :**

- Conseil et/ou orientation

***Vous pouvez joindre la CUMP 41***

*Tel : 02 38 74 40 60*

*Mail : [cump.region-centre@chr-orleans.fr](mailto:cump.region-centre@chr-orleans.fr)*

*En cas de situation d'urgence psychiatrique (menace suicidaire, troubles grave du comportement...) ou d'accident collectif (accident, autre évènement traumatique...) Composez le 15.*